INFOS - LUNAN n° 36 2021-2022



Pour une information plus proche de vous

Dans un souci de communiquer plus rapidement, nous souhaitons pouvoir vous transmettre les informations communales par mail. Merci de nous transmettre votre adresse mail si vous le souhaitez à : infoscommunaleslunan@gmail.com

Le mot du Maire

L'ensemble des membres du conseil Municipal se joint à moi afin de vous donner des informations qui peuvent vous être utiles sur la vie de notre commune.

Que 2022 nous permette d'échanger et de mettre en place des projets afin de faire de Lunan une commune dynamique, accueillante, à votre écoute, "un lieu où il fait bon vivre ".

Vous constaterez que malgré un contexte difficile, les associations essaient de maintenir un lien social et comptent sur vos participations.

Nous souhaitons, cette année encore, vous retrouver physiquement lors de manifestations, qui nous l'espérons réuniront tous les habitants lors de moments conviviaux.

Sylvie Ercoli

L'accueil en mairie

Maryline Robette, secrétaire de mairie, est à votre écoute

LUNDI 14 H à 16 H MERCREDI de 9 h à 12 h

Et sur rendez-vous

Afin de faciliter le travail du secrétariat, nous vous remercions de respecter ces horaires.

Mais aussi



Par téléphone au 05-65-34-35-11 durant les horaires d'ouverture. En cas d'absence, veuillez adresser votre demande.

Par mail à mairie@lunan.fr



Via l'application panneau pocket qui vous permet d'accéder rapidement aux infos et alertes concernant la commune. N'hésitez pas à l'installer.



Retrouvez des informations communales sur le site internet www.lunan.fr

Via les permanences des adjoints en mairie

Lundi	Jean-Marie CALMELS	2 ^{ème} Adjoint	10 h à 12 h
Mercredi	Sylvie ERCOLI	Maire	10 h à 12 h
Jeudi	Patrick PASSEMAR	1 ^{er} Adjoint	10 h à 12 h
Vendredi	Alain GROSDEMANGE	3 ^{ème} Adjoint	10 h à 12 h

L' équipe municipale



Notre engagement:

Etre à l'écoute de nos concitoyens et participer au développement et à la mise en place de projets pour la commune.

<u>Fonctions</u>	Nom & prénom	<u>Adresse</u>	<u>Téléphone</u>	<u>e-mail</u>
Maire	Sylvie ERCOLI	La Contie	06.72.68.73.67	sylvie.ercoli@orange.fr
1 ^{er} Adjoint	Patrick PASSEMAR	La Contie	06.72.78.07.70	patrick.passemar@orange.fr
2 ^{ème} Adjoint	Jean-Marie CALMELS	La Pierre Levée	06.81.97.77.71	jeanmarie.calmels@wanadoo.fr
3 ^{ème} Adjoint	Alain GROSDEMANGE	La Pierre Levée	06.85.01.64.94	alain.grosdemange@orange.fr
Conseiller	Michel ATTINOST	La Contie	09.50.86.86.81	micattp@free.fr
Conseiller	Frédéric BERNARD	L'Hôpital	06.12.28.75.71	
Conseillère	Estelle FAGOT	La Pergue	06.32.84.85.75	
Conseillère	Camille HANDRICH	Liffernet		
Conseiller	Eric HANDRICH	Liffernet	06.74.26.35.13	eric.handrich@gmail.com
Conseillère	Yvette PASSEMAR	La Contie	07.80.36.57.69	benoit.passemar@wanadoo.fr
Conseillère	Séverine POIGNANT	La Pierre Levée	06.86.91.54.62	seveaure@orange.fr
Conseiller	Aymeric SINGLAN	L'Hôpital	06.83.86.33.77	aymericsanka@yahoo.fr
Conseiller	Fabrice TRINIOL	Seyrignac	06.07.42.36.87	

Pour toutes questions ou remarques relatives à l'une des commissions municipales, n'hésitez pas à prendre contact avec les élus en charge de ces commissions via les permanences en mairie ou sur rendez-vous auprès de chacun d'eux via leurs coordonnées.

Les équipes en charge des commissions

Finances:

Budget: Alain Grosdemange, M Attinost, A Singlan et C Handrich

Appels d'offres : Patrick Passemar, JM Calmels et E Fagot

Urbanisme:

Voirie, Bâtiments communaux : Patrick Passemar, A Grosdemange CU-PC-PLUI et Assainissement : Patrick Passemar, M Attinost

Environnement et patrimoine :

Eglise et cimetière : Jean Marie Calmels et A. Grosdemange

Ordures ménagères : Estelle Fagot et F Bernard

Actions environnementales et citoyenne et agriculture : Estelle Fagot, E

Handrich, M Attinost et C Handrich

Chemins, sentiers, murets, lavoirs et monuments : Jean Marie Calmels et E

Handrich

Communication, culture et loisirs :

Coordination vie associative : Estelle Fagot et Séverine Poignant

Fêtes et animations : Séverine Poignant et Yvette Passemar

Bibliothèque: Yvette Passemar, Aymeric Singlan et Camille Handrich

Site internet Eric Handrich et Estelle Fagot

Journal Communal : Estelle Fagot et Jean Marie CALMELS **Relations avec la presse : Séverine Poignant** et Eric Handrich

Autres commissions

Affaires scolaires: Jean Marie Calmels A. Singlan et S. Poignant

Personnel Communal: Alain Grosdemange, JM Calmels, M. Attinost, P. Passemar et

S.Poignant

Syndicat électrification rurale: Fréderic Bernard et Alain Grosdemange Syndicat d'Adduction en Eau Potable (SAEP): Patrick Passemar

Grand Figeac: Patrick Passemar

Les finances de notre commune

Approbation des comptes de l'exercice 2020

Vérification faite du compte de gestion transmis par la trésorerie générale, le conseil municipal du 13 avril 2021, a approuvé à l'unanimité le compte administratif qui laisse apparaître un solde réellement disponible de **103.304,28** €.

Section de FONCTIONNEMENT		S	Section d'INVESTISSEMENT	
Recettes	270 589.66 €	Recettes		72 942.73 €
Dépenses	265 603.24 €	Dépenses		145 289.70 €
Résultat année 4 986,42 €		Résultat	année	-72 346.97 €
Résultat antérieur	121 273.47 €	Résultat a	antérieur	19 545,36 €
Résultat cumulé	126 259,89 €	Résultat	cumulé	-52 801.61 €

Restes à réaliser (R.A.R.)		Solde Global		
Recettes	32 700,00 €	Résultat Fonctionnement	126 259,89 €	
Dépenses	2 854,00 €	Résultat Investissement	- 52 801,61 €	
Solde des R.A.R.	29 846,00 €	Solde des R.A.R.	29 846,00 €	
		Solde réellement disponible	103 304,28 €	

Endettement de la commune au 31/12/2020

Financement	Montant initial	Capital restant dû	Echéances 2020	Date de fin
Mairie	180 000 €	132 955 €	13 480 €	30/06/2033
Trésorerie	50 000 €	27 753 €	10 217 €	01/08/2023
Total	230 000 €	160 707 €	23 697 €	

Ce faible taux d'endettement de la commune nous permet d'envisager avec sérénité les futurs travaux de la salle des fêtes.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021

	Taux votés en 2020	Taux votés en 2021	Variation
Taxe foncière sur le bâti	33,28 %	33,33 %	0,15 %
Taxe foncière sur le non bâti	167,85 %	167,95 %	0.06%

Attentif à ne pas alourdir la charge des administrés le Conseil a voté une très faible augmentation des taxes foncières.

BUDGET 2021

Le total du budget, voté à l'unanimité, s'élève à 571 774 \in .

Détails du budget 2021 :

Section de FONCTIONNEMENT						
DEPENSES		RECETTES	RECETTES			
Charges à caractère général	80 774,56 €	Excédent antérieur reporté	103 304,28 €			
Charges de personnel et frais assimilés	130 590,00 €	Atténuation de charges	1 628,59 €			
Atténuation de produit (Grand Figeac)	42 285,00 €	Produits des services	10 000,00 €			
Autres charges de gestion courante	43 800,00 €	Impôts et taxes	143 720,00 €			
Charges financières (intérêts d'emprunts)	5 800,00 €	Dotations et participations	112 133,00 €			
Virement vers la section d'investissements	64 748,31 €	Autres produits gestion courante	3,00 €			
Dotation aux amortissements	2 791,00 €					
Total	370 788,87 €	Total	370 788,87 €			

Section d'INVESTISSEMENT						
D	EPENSES	RECET	RECETTES			
Solde d'exécution d'investissement reporté	52 801,61 €	Virement de la section d'investissements	64 748,31 €			
Remboursement d'emprunts	17 920,00 €	Opérations d'ordre entre sections (Dot. amortiss.)	2 791,00 €			
Immobilisations incorporelles	2 854,00 €	Dotations fonds divers Réserves	36 388,30 €			
Immobilisations corporelles	127 410,00 €	Subventions d'investissements	97 058,00 €			
Total	200 985,61 €	Total	200 985,61 €			

Les comptes définitifs ne sont, à ce jour, pas encore arrêtés, mais nous permettent de prévoir un solde de fonctionnement positif pour l'année 2021.

Quoi de neuf dans notre village?

L'état civil

Cette année encore, la commune de Lunan compte plusieurs naissances, unions mais aussi des décès.

Bienvenue aux nouveaux nés



Agathe DAL MOLIN née le 12 mars 2021
Amandine GIRARD née le 23 mars 2021
Livia LOPES née le 26 mars 2021
Aylan PRIEUR né le 21 mai 2021
Arthur PEUCAT BOULISSET né le 12 juillet 2021
Mia DASILVA née le 30 juillet 2021
Eleanor BLADOU née le 18 août 2021
Elior ALVAREZ né le 25 août 2021

Félicitations aux couples qui se sont unis

Le 25 mars DELBONNEL Fabien et ENJALRAN Emilie Le 19 juin SAINT MARC Anthony et VERDU Elodie Le 7 août MORAND Vincent et MORAND Coralie Le 4 décembre MERCHER Jean Paul et BRANDE Marie-Hélène



Des pensées vers celles qui nous ont quittés

Madame LABORIE Yvonne veuve LAFON le 11 août 2021 Madame RAYSSAC Marie veuve LABRO le 3 octobre 2021

Des nouveaux habitants

Propriétaires ? Locataires ? Nous souhaitons vous connaître. **Venez vous présenter en mairie.**



Citoyenneté:



Cette année auront lieu les **élections présidentielles**. Les nouveaux habitants et toute personne non inscrite souhaitant voter doivent venir s'inscrire à la mairie munis de leur carte d'identité ou équivalent et d'un justificatif de domicile avant le 4 mars à midi.

Recensement: Jeunes citoyens



Les jeunes filles et garçons né(e)s en 2006 doivent se présenter à la mairie munis de leur carte d'identité ou équivalent ainsi que du livret de famille afin de s'inscrire pour la journée citoyenne.

Pour les 60 ans et plus: aide au financement d'aide techniques

Vous rencontrez des difficultés liées à un handicap, une maladie, à l'avancée en âge, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) du Lot vous aide à financer dans la limite de ses crédits disponibles et de votre niveau de ressources, l'acquisition d'équipements techniques. Ces équipements contribueront à maintenir ou améliorer votre autonomie, à sécuriser vos déplacements, à soutenir les liens avec votre entourage, à maintenir vos activités de vie sociale et à faciliter l'intervention de vos aidants familiaux et professionnels. L'aide financière de la CFPPA intervient en complémentarité du remboursement de la Sécurité Sociale, de votre complémentaire santé, de vos prestations liées au handicap, de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), des aides financières des caisses de retraite principales et complémentaires... Attention: pour être éligible, l'achat de l'équipement ne doit pas être réalisé plus de 6 mois avant le dépôt de la demande.

Site de référence des aides techniques que vous pouvez consulter: bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr/produits/

Vous pouvez retirer le dossier en ligne sur lot.fr/prevention-perte-autonomie
Dans une Maison des Solidarités Départementales ou un Espace Personnes Agées par téléphone ou par mail directement auprès de la CFPPA :05 65 53 44 07 ou 05 65 53 44 04 - cfppa@lot.fr

Les travaux réalisés cette année

Des travaux au quotidien



Cette année encore, Patrick Juquois, l'employé communal a été bien occupé. Entre entretien et ouverture des sentiers, tontes, tailles, petit entretien de la voirie et des fossés, ramassage des déchets laissés par quelques personnes peu scrupuleuses, installation de panneaux, entretien de l'aire de jeux, du cimetière, des bâtiments communaux, réfection et mise en valeur de l'abreuvoir non loin de l'église, intervention pour l'élagage ou le débitage des arbres tombés sur les voies communales, création d'une « boite à livres»... il ne manque pas d'occupations et ses journées sont bien remplies.

Le réaménagement du carrefour mairie - école -parking

Afin de sécuriser l'accès des enfants à l'école et des administrés aux bâtiments communaux (mairie, bibliothèque, salle des fêtes, école et logements), de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et de réduire la vitesse, des travaux ont été réalisés. Ces travaux ont été financés par la Commune.

Les travaux à l'église :



Après avoir remis en état la toiture du chœur, les travaux ont principalement portés sur l'entrée de l'église. Le parvis a été entièrement revu et modifié afin de canaliser les eaux pluviales mais également de faciliter l'accès à l'église.

La porte de l'église a été restaurée.

Les travaux, chantiers et dossiers en cours

Projet salle des fêtes :

Après 2 années de quasi non-utilisation dû à l'application et au respect des règles sanitaires imposées par le protocole, la salle des fêtes avait réouvert ses portes aux associations.

Mais des problèmes de sécurité électriques liés notamment au chauffage, nous ont forcé à fermer la salle au public.

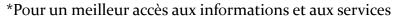
La nécessité de moderniser et d'agrandir cette salle est évidente afin d'en faire un lieu polyvalent, attractif, opérationnel, conforme aux normes de sécurité, aux exigences actuelles et cohérente énergétiquement.

2 possibilités: Rénovation ou Reconstruction?

Une commission regroupant élus, associations et administrés du métier, est chargée de travailler sur un projet global cohérent en termes d'utilisation à cours, moyen et long terme. Ce projet devra être validé par des professionnels et fera l'objet d'une étude financière précise et supportable par la commune. C'est seulement lorsque nous aurons toutes les données (projet unanime, coût, montant et accord des subventions) que le projet sera lancé.

Nouvel adressage: bientôt mis en place

L'objectif du projet d'adressage était la mise en place d'un repérage et d'une numérotation plus efficace afin de faciliter l'accessibilité et la communication sur la commune :



- *Pour un accès facilité et plus rapide des services d'urgence.
- *Pour optimiser la distribution des marchandises et du courrier
- * Pour concrétiser le repérage par géolocalisation.
- * Pour optimiser l'accès au réseau internet avec l'arrivée de la fibre.

Plusieurs étapes étaient nécessaires pour mener ce projet à son terme. L'année 2022 sera consacrée à la pose des panneaux des rues, des impasses et à la distribution des numéros individuels.



Le déploiement de la fibre toujours en cours



Fin 2022, toutes les habitations devraient être raccordées à la fibre. Vous pouvez suivre son avancement sur le site www.alliancetreshautdebit.fr

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

C'est un document issu du projet porté par les services du Grand Figeac qui vise à assurer un développement cohérent du territoire en matière d'habitat, d'environnement, de transports, de communication, d'énergie, d'économie...etc.

L'année 2021 a vu aboutir la seconde étape: l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

En 2022, le travail portera sur la définition du règlement avec plan de zonage et orientations d'aménagements.

Le calendrier prévoit sa validation par les instances compétentes en 2023.

L'état d'avancement du projet est consultable sur le site du Grand Figeac www.grand-figeac.fr dans la rubrique "urbanisme"

Nous vous rappelons qu'un registre est mis à disposition des habitants à la mairie afin de rescenser les doléances de chacun en terme de zonage.



Pour info, cette année, la commune a délivré

- -17 permis de construire (dont 11 maisons)
- -16 certificats d'urbanisme
- -11 déclarations préalables

Désormais vous pouvez déposez vos demandes sur le site e-permis.fr

2 programmes d'amélioration de l'habitat :

Depuis plusieurs années la Communauté de Communes du Grand-Figeac est engagée dans un Programme d'Intérêt Général (PIG) qui permet aux propriétaires bailleurs de réhabiliter des logements pour les louer à titre de résidence principale pour le locataire et aux propriétaires occupants qui ont des revenus modestes d'obtenir des aides financières conséquentes.

Les travaux éligibles sont :



Les travaux de rénovation énergétique : isolation des combles, du plancher, des murs, réfection d'un système de chauffage onéreux et/ou non efficace, remplacement de fenêtres, installation d'une VMC, ... autant de travaux qui feront baisser votre consommation énergétique.



Les travaux d'adaptation de votre logement, à la vieillesse ou au handicap, et qui vous permettront de vivre plus autonome et plus longtemps dans votre logement : remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un monte-escalier, WC rehaussés, barre d'appui, ...

Les travaux de réhabilitation d'un logement dégradé/indigne qui rendront votre logement plus sain et sécurisé : travaux d'électricité, couverture, cloisonnement, plomberie, économie d'énergie, d'assainissement, ...

Comme déjà plusieurs centaines d'habitants du Grand Figeac, n'hésitez pas à prendre contact avec SOLIHA, l'opérateur de la Communauté de Communes, qui étudiera l'éligibilité de votre projet.

Un RDV vous sera donné dans l'une des 13 permanences mensuelles réparties sur la Communauté de Communes, suivi d'une visite à domicile pour affiner votre projet et vous apporter des conseils techniques.

Compte-tenu de l'engouement des habitants pour ces programmes, il faut prévoir un peu de délais entre le RDV en permanence et la visite à domicile, notamment pour les dossiers Economie d'Energie

Contact: Tél. 05 32 09 54 80 ou par mail à habiterlegrandfigeac@soliha.fr

Quoi de neuf à la bibliothèque ?



Nouveaux créneaux : Afin d'étendre ce service à plus d'habitants, la bibliothèque sera ouverte les 1ers et 3èmes jeudis du mois, sur le temps du marché (de 16h à 18H) par 2 nouvelles bénévoles : Charlotte et Patricia. Profitez-en !!

Et toujours : Les mercredis matin de 10H à 12H avec Yvette, Mauricette et Aurore.

Grand choix de romans, revues, livres-audio, BD, albums. Adultes, enfants, tout petits. Accés aux livres du réseau bibliothèque régionale

Commandes possibles

Une « **boite** à **livres** » a été installée sur le mur de l'ancienne mairie. Cet équipement, accessible à tous, permettra de déposer et récupérer des livres gratuitement sous forme de dons et d'échanges. **Venez la découvrir et pourquoi pas l'alimenter.**





Nous recherchons encore des volontaires : afin d'ouvrir de nouveaux créneaux ou de proposer des activités et actions (séances thématiques, café littéraire, séances de lecture...), de soutenir les bénévoles en place lors d'une absence et être ainsi plus adaptés au public.

Vous avez un peu de temps, envie de partager vos lectures, votre savoir faire, envie de développer une thématique...?

prenez contact avec nous via infoscommunaleslunan@gmail.com

Commission Action Citoyenne et Environnementale

Un marché à Lunan :

Cette année, nous avons mis en place le marché de Lunan. Vous pouvez y retrouver tous les jeudis de 16h à19h, un **éleveur -producteur de viande de bœuf**, une **boulangère**, des **maraîchers**, une **vendeuse de gourmandises sucrées et salés** (et une **apicultrice** qui reviendra au printemps avec le miel nouveau !)

L'idée est de proposer aux Lunanais(es) un service de proximité de qualité et de soutenir par la même occasion des producteurs locaux.

La fréquentation y est assez bonne même si elle est loin de rassembler tous les foyers de notre commune.

En cette fin de janvier, un **vendeur de saucisse de porc** et une **vendeuse d'olives, tapenade, tisanes** ont rejoints l'équipe des exposants présents. Un vendeur de **bière artisanale** débutera début mars ainsi qu'un producteur de pomme de terre qui fera **des frites** (accompagnées de **burgers** proposés par les vendeurs de bœuf). Voilà de quoi partager de beaux moments de convivialité! Nous recherchons toujours un vendeur de fromage et de viande de porc (et restons bien évidemment ouverts à toute proposition). Alors n'hésitez pas à faire passer le message autour de vous!

Cette initiative ne pourra perdurer qu'avec le soutien du plus grand nombre !!

Un verger communal:

Le verger communal a été inauguré le 11 novembre dernier. Profitant de la commémoration et la mise à l'honneur des citoyens morts pour la France, nous avons voulu rappeler l'importance de l'enracinement des jeunes générations pour la pérennité d'un village.

C'est ainsi qu'une trentaine de personnes se sont retrouvées pour fêter les naissances de l'année (ainsi que celles de l'an dernier, l'inauguration ayant dû être annulée à cause des restrictions sanitaires).



C'était un chouette moment, apprécié des familles, des administrés et des élus. Ce lieu a pour but de devenir aussi un lieu de rencontres et d'échanges où la biodiversité sera développée (atelier taille, greffe, bouturage, nichoirs...), mise en valeur et préservée.

Ouverture de la commission aux habitants :

Quoi de plus naturel que d'ouvrir cette commission aux citoyens souhaitant s'investir de façon constructive dans notre commune.

Vous avez des idées, des envies ou souhaitez exprimer un besoin ?

Vous avez un peu de temps et souhaitez aider à la réalisation de projets pour les habitants ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Pour construire, ensemble, des projets qui nous rassemblent.

Flash sur les maraîchers du marché:

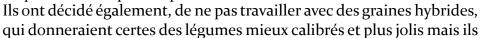
Depuis 2 ans, Théo et Cécile se sont lancés dans l'aventure du maraîchage avec leur projet « les Jardins de Poutisse ». Ils ont répondu favorablement à l'initiative de créer un marché à Lunan.

Gros plan sur ces jeunes motivés

En 2020, Théo (36 ans) et Cécile (28ans) acquièrent une prairie vierge et une grange. Ils découvrent sur ce terrain, un microcosme qui confirme leur choix de s'installer en paysannerie Bio (pas du bio extensif) en gardant en tête l'importance de préserver ses micro-organismes vivants, garants de la fertilité, de la biodiversité et donc de la bonne santé de leurs sols.

Ils commencent par travailler 3000m2 pour le maraîchage.

« Nous faisons tout à la main afin de ne pas avoir un impact trop brutal sur le terrain (sauf bouger pour amener le fumier sur le terrain ou nous utilisons un vieux tracteur) ». Ils n'utilisent pas de pesticides (même ceux autorisés pour les cultures bio !!), ils préfèrent les décoctions maisons et certaines huiles essentielles. C'est un choix, ils considèrent qu'un travail respectueux des sols évite l'utilisation des pesticides. Le terrain est donc amendé avec du fumier et de la paille et les légumes protégés grâce au paillage permanent « Jusqu'ici nous étions autonomes en foin mais avec l'arrivée prochaine des animaux, on risque d'en manquer un peu"





préfèrent utiliser des graines sélectionnées pour leur vigueur et la qualité nutritive des légumes. Rappelons aussi, que pour l'instant, ils n'ont pas de chambre froide donc les légumes sont sortis de terre quelques heures avant le marché « Ce qui confère aux légumes de vraies propriétés gustatives mais surtout nutritionnelles ».

Jusqu'ici Théo et Cécile vendaient leurs légumes 2 fois par semaine chez eux (vente directe) et au marché de Figeac. Lorsque nous les avons sollicités pour le marché de Lunan, ils ont répondu favorablement afin de soutenir cette initiative qui a du sens pour eux. Mais une production maraîchère, en plus de pouvoir être aléatoire (en fonction du climat, de la qualité des graines utilisées.), se prévoit une année à l'avance au moins. Ce qui explique que depuis mi-décembre leur étalage est moins fourni (comme tous les maraîchers d'ailleurs).

Ils ont donc laissé la main (provisoirement) à une collègue de St Perdoux qui se lance elle aussi puis, leurs collègues exposants se sont organisés avec leurs réseaux personnels pour proposer quelques légumes d'hiver en attendant leur retour!



Mais ne vous inquiétez pas! Ils mettent à profit ce temps pour préparer de nouvelles zones de culture et passer ainsi à près de 8000m2 de zones cultivables. Ils ont investi dans des serres afin de pouvoir protéger certaines cultures (type tomate) mais aussi pouvoir proposer leurs légumes plus tôt et plus tard en saison et vous fournir plus longtemps sur le marché.

Quant à ce qui est proposé sur leur étale : « On a fait avec ce qu'on avait cette année mais on continue à diversifier nos plantations en restant proches des demandes réelles du public. Après un an de recul, nous avons mieux ciblé les légumes à favoriser. »

Car ils ont beau aimer leur métier, ils ne vivent pas que d'amour et d'eau fraîche!

Afin de se diversifier, Cécile aimerait proposer l'an prochain, des tisanes, des plantes aromatiques, des sirops, des fraises et des confitures.

Donc souhaitons leur bon courage, soutenons-les en les retrouvant au printemps pour un début de nouvelle saison !!



Pour plus d'info, n'hésitez pas à passer les voir aux Jardins (avec vos bottes !!) ou sur le marché dès la reprise

La vie associative

Après une année blanche pour les associations et une reprise tranquille en septembre, les associations de la commune sont confrontées à un nouveau coup dur. En effet, la salle des fêtes n'étant plus aux normes (notamment en termes de l'électricité), nous avons était contraints de la fermer. Les travaux viennent d'être réalisés et les associations (uniquement) pourront, à nouveau l'utiliser jusqu'au démarrage des travaux.

Cours de yoga:

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS: https://oanamcarao.wixsite.com/anam-cara

Fanny Planchon: o6 77 75 45 05 Email: fannyplanchon6@gmail.com



RANDOS-SPORTS-LOISIRS LUNAN

Présidente : **Monique Dubois** o6 52 11 64 67

randoslunan@gmail.com//chipy.monique@gmail.com

L'association vous proposera, pour la durée des travaux de la salle des fêtes, ses ateliers à la salle multi-activités de St Felix.

Retrouvez donc l'atelier chant de 17h à 18H30 le lundi et les séances de gymnastique 16h45 à 18H les mercredis

Pour les Randonnées le programme est établi au trimestre. Il est disponible sur l'application Panneau Pocket de la commune et affiché sur le tableau de l'association sur le mur de l'ancienne mairie.





Encore une année passée, compliquée

Et pourtant les près de 40 bénévoles du comité des fêtes sont restés en alerte, guettant une éventuelle fenêtre où les allègements des conditions sanitaires pouvaient permettre d'organiser un évènement festif pour vous retrouver et animer notre village.

13 novembre 2021 aura été la seule date trouvée pour une soirée simple et sans chichi, juste pour être ensemble et vous voir de nouveau (environ 120 personnes présentes, toutes contrôlées suivant les règles imposées).

Pour 2022, nous sommes optimistes : même s'il restera des règles imposées, nous ferons tout pour vous proposer de joyeux moments, en s'adaptant aux conditions sanitaires.

Alors à vos agendas, **nous espérons vous voir toujours aussi nombreux** :

Dimanche 13 mars : Randonnée et déjeuner tripoux (petite nouveauté cette année, randonnée à pied, en course à pied ou en VTT)

Samedi 14 mai: Aubades chez l'habitant. L'occasion de vous revoir (ou de vous rencontrer) et de vous présenter le programme de la fete.

21 et 22 mai : Fete de Lunan : Un programme riche sur 2 jours! Pour les petits et les grands..

Vendredi 1er juillet: Repas festif pour le traditionnel Moules-Frites

5 ou 12 novembre : Soirée à thème

Vendredi 2 décembre : Assemblée Générale

Le comité des fêtes de Lunan, c'est une équipe de personnes dynamiques qui a envie de rendre attractif notre petit village le temps d'une soirée ou d'un week-end.

C'est une association qui aime ce qu'elle fait pour Lunan, alors **vous pouvez aussi rejoindre** l'équipe de bénévoles si l'aventure vous tente.

En attendant le comité des fêtes de Lunan vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.



Président : Jérôme ROUCHET : 06 83 91 02 03 rouchet.jerome@club-internet.fr

En 2021, il y a eu la vente des chocolats de Noël. Le spectacle de décembre a été annulé mais sera reporté avant la fin de l année scolaire.

En 2022

- *Le **quine** prévu le 13 février est annulé et sera remplacé par une **tombola** (la vente des tickets débutera pendant les vacances de février) . Le tirage aura lieu fin mars.
- *Le **marché aux fleurs du 1er mai** à Capdenac est toujours prévu.
- *Nous souhaitons organiser **une kermesse pour clôturer la fin de l année scolaire** avec repas et jeux pour les enfants mais tout cela dépendra encore une fois des règles sanitaires en vigueur.

L'école : Regroupement Pédagogique Intercommunal Capdenac le Haut - Lunan 2021/2022

A Capdenac le Haut, Patricia ROÏATI est chargée de l'école qui comprend 9 CP, 5 CE1 et 8 CE2 (soit 22 élèves). Elle est joignable au 05 65 34 58 92.

A Lunan, Florence CASTAGNIE est chargée de l'école qui compte 4 CE2, 7 CM1 et 13 CM2 (soit 24 élèves). Elle est joignable au 05 65 50 01 59

Les parents d'élèves élus représentants les parents d'élèves aux conseils d'école cette année sont : Mme FLAHAUT et Mme FAU pour Lunan et Mme SAINT MARC et Mme BOULAY pour Capdenac

EMPLOI du TEMPS:

La semaine scolaire est étalée sur 4 jours et demi : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi.

Le temps périscolaire et la garderie (gratuite)sont encadrés par les deux employées municipales.

Ainsi Marie Claude Rayssac est chargée de la restauration, de la garderie du matin et si nécessaire sur le créneau 16h /17h. Aurore Limousin quant à elle assure un atelier "Aide aux devoirs" le lundi, mardi, jeudi mais également la pause méridienne, la garderie du soir et la matinée du mercredi.

2020/2021	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h35	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h35 - 8H45	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil
8H45 11H45	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
	Cantine	Cantine	Garderie fin 12h30	Cantine	Cantine
13H20/35	Accueil	Accueil		Accueil	Accueil
13H30/45 - 15H45	Classe	Classe		Classe	Classe
15H45 - 17H	Périscolaire	Périscolaire		Périscolaire	16h15 : Classe
					Garderie
18H30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

Le temps après la classe est réservé aux jeux libres ou collectifs. Les enfants après une journée de classe ont plus particulièrement besoin de détente et de moments ludiques.

La restauration scolaire est confiée par contrat à l'ESAT l'ABEILLE de Figeac. Les repas sont livrés chaque jour et réchauffés sur place.

<u>Transports scolaires</u>: Ce service gratuit est financé par le Conseil Général du Lot. Un bus assure la liaison entre les écoles de Capdenac et de Lunan matin et soir. L'inscription se fait par internet sur la site du Conseil Général du Lot https://lio.laregion.fr/-transport-scolaire courant juin et concerne uniquement les enfants de Lunan scolarisés en élémentaire à Capdenac le Haut. **Départ de l'école de Lunan à 8h30 et retour vers 17h.**

Conformément aux protocoles sanitaires successifs, la mairie de Lunan ainsi que le personnel municipal et l'équipe éducative, continuent à mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité de tous. Ainsi, afin de faciliter le lavage des mains des enfants, les lavabos de l'école ont été remis à neuf en 2021.



L'inscription à l'école se fait à la mairie de votre lieu de résidence avec livret de famille et justificatif de domicile.

Pour toute question relative à l'école n'hésitez pas à prendre contact avec **Jean Marie Calmels** adjoint en charge de la vie scolaire.

Un mot de Florence Castagnié, Directrice et enseignante à Lunan :

Cette année, un cycle de piscine est prévu en mars-avril (j'espère que nous pourrons y aller), le CROSS a été reporté mais pourra-t -il se faire ?

En ce moment, la vie scolaire n'est pas très riche au vu du contexte.

Pour mieux vivre ensemble

Règles de bon voisinage : communiquez entre vous !

Plusieurs signalements ont été faits à la Mairie à propos de divers troubles de voisinage. Il est rappelé que pour le bien être de chacune et de chacun d'entre vous, les règles de bon voisinage doivent être respectées (article L. 2212-1 du code général des collectivités territoriales). Nous ne souhaitons pas avoir à intervenir pour régler les différends entre voisins.

Animaux errants ou bruyants:



Des animaux errants (chiens, chevaux, moutons, bovins, etc....) nous sont régulièrement signalés sur la commune nécessitant parfois des interventions urgentes..

Nous rappelons que les propriétaires sont responsables en cas de dommages ou de nuisances. Ils risquent aussi d'être poursuivis par les victimes si leur animal est cause d'un accident. Suivant les articles R.34-18 et 222-16 du code pénal les sanctions peuvent aller de 1000 € jusqu'à 15 000 € en cas de récidive

Nuisances sonores ...



2009 – Section 6 – Article 10.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnière, perforateurs, disqueuses... (liste non limitative) sont soumis à la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 et ne peuvent être effectués que dans les horaires strictement définis par l'arrêté préfectoral du 02 décembre

Petit rappel :



Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Nous vous demandons de faire preuve d'autodiscipline, de dialogue et de courtoisie.

Faits divers

Cynisme

Cette année une habitante de la commune a vu sa chienne se faire écraser en plein midi dans un hameau de Lunan.

Présente sur place, la Maire s'est entendu dire par la conductrice : "Je ne roulais pas vite ..." et "...de toute manière la bête était vieille...".

Chacun jugera de la délicatesse de cette dernière excuse lorsqu'on sait que la propriétaire de l'animal était en larmes. Quant à la vitesse, est-il nécessaire de rappeler que chacun doit être maître de son véhicule !... De plus les faits se sont déroulés dans un endroit où la visibilité est réduite. La conductrice y passe fréquemment et peut, non seulement, rencontrer des animaux, mais aussi des randonneurs, enfants ou personnes âgées.

Cette histoire n'est hélas pas la première, d'autres animaux ont déjà été victimes de conducteurs imprudents. Pensez-y lorsque vous circulez sur la commune.

Inconscience

Alertée par plusieurs habitants, inquiets de la vitesse excessive de certains véhicules, la Mairie a demandé l'installation d'un radar pédagogique à l'entrée de la commune. Les résultats enregistrés sont effarants :

Dans une zone limitée à 50 km/h, de nombreux véhicules ont été signalés avec une vitesse de 70 et 80 km/h... Mais, ce qui paraît inconcevable, c'est que l'on a aussi constaté des passages à 122 et 151 km/h!...

La gendarmerie a été informée et procédera à des contrôles aléatoires. Cependant, devant l'inconscience de certains, il est fortement envisagé de limiter la vitesse à 30 km/h sur toute la commune et de poser plusieurs ralentisseurs.

Il faut savoir que la bêtise de certains pénalisera l'ensemble des habitants puisque ces dépenses seront imputées au budget de la commune et pèseront sur nos impôts.

Mépris

L'aire de jeux est très fréquentée et, pour préserver la sécurité des enfants, des panneaux de "Sens interdit sauf service public" ont été installés. Certains conducteurs doivent avoir oublié le code de la route car, au mépris de toute sécurité, ils empruntent cette voie et souvent à vive allure. Qu'adviendra-t-il lorsqu'un enfant traversera devant eux pour attraper un ballon ?...

La matérialisation du "Stop" devant la Mairie a été revue mais, là encore, beaucoup ne se sentent pas concernés....

Le respect des règles de conduite sur notre commune est l'affaire de tous. Il en va de la sécurité de chacun! Merci!

Feux et Fumées:



Les déchetteries sont prévues accueillir vos déchets verts.

Au-delà des nuisances causées au voisinage et des risques d'incendies, des considérations **sanitaires**, **sécuritaires et environnementales** sont à l'origine de l'interdiction de brûler les déchets ménagers ou végétaux. L'article 84 du règlement sanitaire départemental précise que cette pratique est interdite en toute période et en tout point du territoire.

Pour info: le montant de l'amende peut aller de 135 à 450 €. Ces dernières années plusieurs habitants du figeacois ont été verbalisés.

Collecte des vêtements:

La première chose avant de jeter est de savoir si quelqu'un de votre entourage pourrait être intéressé. Sinon, un collecteur "Le Relais" est à

disposition sur le parking de la Mairie à côté des autres conteneurs. Pour rappel, les consignes de dons sont les suivantes :

Peuvent être donnés : vêtements, linge de maison, chaussures, petite maroquinerie. Les déposer à l'intérieur du conteneur dans des sacs fermés.

Vos dons évitent la surproduction du textile (grande source de pollution mondiale), favorise le réemploi et la lutte contre l'exclusion (en créant des emplois en réinsertion). Les équipes du Relais vous renouvellent leurs remerciements.

Horaires des déchetteries

Figeac : Causse de Nayrac

Du lundi au samedi : 9-12h/14-18h

Bagnac sur Célé : Pres de Blazy

Mardi: 9-12h

Mercredi à vendredi : 14-18h

Samedi : 14h-17h

Capdenac-Gare : Bois de la Roque

9h00 - 12h00 les mardi, mercredi, vendredi, samedi

14h00 - 18h00 du lundi au vendredi

14h00 - 17h00 le samedi



horaire-dechetterie.fr

Infos pratiques

Tarifs de l'eau



Compteur principal ou secondaire : 47,84 € TTC /semestre

Prix du m3 : 0,5237 €

Une question? Une remarque concernant la qualité de votre eau ?

Contactez Monsieur Batteros, maire de Capdenac le Haut et Président du syndicat de l'eau au 05-65-34-17-23

Rappel Santé publique



La commune est équipée d'un défibrilateur fixé dans le couloir d'entrée des logements locatifs. Cet appareil est utilisable

Cet appareil est utilisable par les secouristes, sapeurs pompiers mais aussi par un public non formé..

Portage de repas à domicile

Accessible à tous. Vous avez la possibilité de commander des repas complets préparés par l'ESAT "l'Abeille" (quotidiennement ou occasionnellement) auprés de la maison des séniors de Figeac au 05 65 50 05 01

Plus d'info en Mairie ou auprès de la maison des séniors

Tarifs des concessions au cimetière

Le prix au m2 des concessions, délivrées pour une durée de 50 ans est de 60 €

- caveau communal: gratuit mais uniquement pour une occupation limitée dans le temps
- Case au colombarium : 600€

Correspondants presse

Vous avez une information à diffuser localement? Contactez nos correspondants locaux. Mme Annie Lafon pour "La Dépêche" et M Jean Marie Calmels pour "La Vie quercynoise"

Le transport à la demande

Il est **ouvert à tous** et proposé par les cars Delbos. 2€ aller simple et 4€ l'aller -retour (sur réservation téléphonique)

Il concerne plusieurs destinations:

Pour **Figeac** les lundis matin, mercredis après-midi et samedis matin.

Pour **Capdenac Gare** les mardis après-midi et samedis matin.

Pour **Bagnac** les mercredis matin et vendredis matin.

Horaires et renseignements en mairie ou au 0565100221

Assainissement



La commune <u>propose</u> de regrouper les demandes de vidange et de nettoyage de vos fosses toutes eaux. Ce service vous permettra de bénéficier d'un prix plus avantageux.

Renseignez vous à la mairie pour connaître les tarifs et les conditions d'inscription et de réglement.

Dépôt de permis ou de certificat d'urbanisme

Le dossier doit être déposé en Mairie où il est enregistré avant l'envoi au service urbanisme de Figeac-Communauté de Communes qui en transmet un exemplaire à la DDT pour validation. Selon la zone le dossier est également transmis aux services de l'architecte des bâtiments de France. Lorsque le dossier est traité (accepté ou refusé), il revient en Mairie pour être visé par Madame le Maire avant retour au demandeur. **Toutes contestations ou demandes de renseignements complémentaires doivent être faites auprès du service d'urbanisme du Grand-Figeac.**



Tous les formulaires sont téléchargeables sur *service-public.fr/particuliers/vosdroits*

Pour toute question n'hésitez pas à prendre contact avec **Patrick Passemar**, Adjoint en charge de l'urbanisme

Sécurité routière :



Les accidents sont très souvent issus de plusieurs facteurs. La vitesse, le trajet familier sont généralement les principales causes d'accidents. Nos routes ne sont pas très larges et restent extrêmement dangereuses . Elles nécessitent une très grande prudence.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'accès au parking qui dorénavant est interdit "côté aire de jeux" dans les deux sens sauf services publics

Pensez-y lorsque vous prenez le volant.



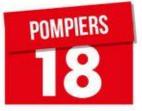




























Témoins ou victimes de violences conjugales